

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 85 (1934)
Heft: 12

Artikel: L'érable dans le haut Jura vaudois
Autor: Aubert, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vert sale, généralement tordues, de 2 à 3 cm de longueur, qui se réunissent en colonies agglomérées. Il s'agit probablement d'un lophyre (hyménoptère), soit celui du pin ou le roux. Lorsque M. Hess nous aura envoyé des cocons, on pourra procéder à la détermination de ce ravageur.

Il eût été intéressant de connaître la provenance des plants de pin qui ont été mis à demeure dans l'Horbistal. Malheureusement, je n'ai pas pu obtenir sur ce point de réponse satisfaisante. Il n'est pas impossible que la graine dont ils sont issus ait été acquise dans un de nos pays voisins, où la rouille corticole est fort répandue.

Le pin sylvestre n'est pas spontané à Engelberg, et cette essence n'a été que peu employée pour les plantations. Les dommages causés par le champignon ne pourront donc, quoiqu'il advienne, pas revêtir une très grande importance. Sur mon conseil, tous les sujets à la tige chancreuse ont été abattus; les branches *visiblement* infectées ont été coupées. Le tout a été immédiatement brûlé sur place. Ces mesures sont-elles suffisantes? C'est plus que douteux, car la fructification écidienne était très avancée lors de mon passage. La destruction de l'hôte intermédiaire *possible*, le dompte-venin, n'est pas réalisable par l'arrachage, évidemment. Ce serait, du reste, une opération dont le coût ne serait pas en proportion avec l'intérêt qu'elle pourrait présenter. Si, par exemple, il s'agissait de *Peridermium pini*, la suppression du dompte-venin ne rimerait plus à rien. Sur des sujets plus âgés, on peut essayer d'« exciser les régions envahies, mais en ayant soin d'enlever, sur 5 ou 6 cm, la région qui paraît encore saine, au voisinage du chancre, et dont les tissus peuvent déjà être infectés par le mycelium » (J. et M.-L. Dufrenoy).

Auteurs consultés: v. *Tubeuf* (Pflanzenkrankheiten); *Sorauer* (Handbuch der Pflanzenkrankheiten); *Hertz* (« Communicationes ex instituto quaestionum forestalium Finlandiae », 1930); Dr *Liese* (« Zeitschrift für Forst- und Jagdwesen », 1930); Dr *Ed. Fischer* (« Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen », 1918); *Pethybridge* (« Journal of the Department of Agriculture », 1911, Irlande); *J. et M.-L. Dufrenoy* (« Revue des Eaux et Forêts », 1928); différentes communications du « *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique* », etc. . . .

Eric Badoux.

L'érable dans le haut Jura vaudois.

Par haut Jura, il faut entendre la partie de la chaîne qui s'élève au-dessus de 1000 m environ, caractérisée par son climat rude, de longs hivers; de fortes précipitations et, d'autre part, ses vastes forêts d'épicéa, mélangées de sapin, de hêtre et d'un petit nombre d'autres essences feuillues. Parmi ces dernières, à côté du sorbier des oiseleurs, c'est l'érable qui domine. Mais il y a érable et érable. Nous avons, dans la région considérée : l'érable *sycamore* ou *faux-platané*, l'érable *plane*, auxquels on peut ajouter l'érable *champêtre*, qui, le long

des flancs du Jura regardant la plaine, s'élève sous la forme de buissons jusqu'à 1200—1300 m, suivant la station. Mais cet érable champêtre n'existe pas à la Vallée de Joux, bien que son altitude minimale soit de 1010 m; du moins je ne l'ai jamais observé, malgré toute l'attention que depuis de nombreuses années je porte à sa recherche. On le rencontre, à proximité des limites de la Vallée de Joux, au-dessous du col de Mollendruz, soit à 1100 m environ, puis au-dessus de Vallorbe, le long du chemin de l'Echelle, à 1100 m également. Et puisqu'il peut vivre dans ces deux localités, qui n'ont rien de privilégié, la seconde surtout, rien ne doit s'opposer à ce qu'il puisse croître également à la Vallée de Joux, qui, le long de son versant gauche ou occidental, présente de très nombreuses localités autorisant son existence. Cette absence s'explique par la configuration topographique de la Vallée de Joux, qui affecte la forme d'un bassin fermé, dont les dépressions les plus basses l'isolant de la plaine — La Tornaz, les Epoisats, Petrafelix, le col de Saint-Cergues — sont habillées d'épaisses forêts qui constituent un barrage quasi infranchissable à nombre d'espèces des régions inférieures, aptes cependant à vivre en diverses localités de la Vallée de Joux.

A l'état indigène, l'érable plane s'observe le long des lisières inférieures du versant occidental, mais il y est peu répandu et n'atteint jamais de grandes dimensions. Evidemment, il est plus sensible aux rigueurs du climat que son congénère l'érable sycomore. A l'état cultivé, soit planté à proximité des habitations, il prospère fort bien. Est-il capable d'atteindre, là, une taille aussi forte que l'érable sycomore ? C'est peu probable, bien qu'il soit osé de se prononcer sur cette question, car les sujets en cause sont relativement jeunes et capables de grandir encore.

Par contre, l'érable sycomore — appelé communément *plane* à la Vallée de Joux — est, après le sorbier des oiseleurs, le feuillu le plus résistant du haut Jura; plus résistant que le hêtre, car le gel respecte son feuillage à l'instant de son épanouissement, bien plus que celui du hêtre. De plus, les charges de neige si préjudiciables à ce dernier, ainsi qu'à l'orme et au frêne, ne l'inquiètent pas, même à l'état feuillé. Sous le rapport de la résistance au poids de la neige, on peut bien dire qu'il est admirablement adapté au climat de la montagne et que c'est lui, de préférence à tout autre, que l'on doit choisir pour être planté comme arbre d'ornement le long des routes ou dans le voisinage des habitations. Sa croissance est lente, il est vrai; c'est un arbre commun, d'accord ! Ce ne sont pas des raisons pour l'éliminer, bien au contraire, puisqu'avec lui, on peut être certain que sa cime ne sera que très rarement abîmée par une chute de neige lourde et intempestive, tandis qu'avec d'autres espèces, d'aucuns ont fait de fâcheuses expériences, ainsi avec le peuplier argenté dont les branches sont extrêmement sensibles au poids de la neige; de tous les individus de cette espèce plantés à la Vallée de Joux, il y a 60 ans au moins, il n'en

subsiste que très peu qui sont tous plus ou moins mutilés. L'érable sycomore résiste aussi avantageusement aux grands coups de vent.

Planté, notre arbre atteint souvent de formidables dimensions et il en impose par la forme régulière et majestueuse de sa cime. Mais, c'est haut dans la montagne que l'on se rend le mieux compte de sa robustesse et de son extrême résistance. En effet, dans la chaîne du Mont Tendre, on l'observe jusqu'à 1630 m environ, le long des nervures rocheuses crevassées qui sillonnent le flanc sud des sommités; non plus à l'état arborescent, mais sous forme de buissons plus ou moins élevés, souvent fertiles et appelés à supporter les diverses et furieuses attaques que l'hiver déchaîne sur les hauteurs : charges de neige, terribles coups de vent qui tendent à dessécher les organes émergeant de la neige; froids nocturnes qui succèdent à l'insolation des heures de jour et d'où il résulte des variations de température, dont l'amplitude en vingt quatre heures se chiffre parfois par plusieurs dizaines de degrés C.

Dans la zone forestière, particulièrement celle qui revêt les flancs des sommités de la chaîne Mont Tendre-Marchairuz, et plus loin encore vers le sud-ouest, l'érable sycomore est très fréquent, associé à l'épicéa et dominé par lui. Les petits escarpements, les lapiaz qui bordent les combes lui donnent volontiers asile et ses feuilles, dispersées au loin comme au près par les courants aériens, fournissent un aliment précieux à la terre, trop facilement acidifiée dans la région des pessières pures par la décomposition des aiguilles. C'est un fait bien connu que, dans ces localités où d'habitude le hêtre fait défaut, les feuilles de l'érable remplacent celles de cette essence dans leur fonction amélioratrice de l'humus.

Au-dessus de 1200 à 1300 m, l'érable sycomore atteint rarement une grande hauteur; par contre, il prend volontiers une forme trapue, massive qui fait de certains individus des modèles admirablement pittoresques. Un des plus beaux est celui qui s'élève à côté du chalet de la Languetine, 1220 m (à la commune de Lignerolle) et que remarquent, on doit l'espérer, les nombreux touristes qui montent au Suchet par cette voie. Il y a longtemps déjà que la municipalité de Lignerolle a décidé de conserver cet arbre vénérable.

Dans les forêts supérieures des communes de Ballens et de Molens à l'altitude de 1500 m et plus, on en peut admirer quelques-uns de ces érables à la physionomie vénérable. Peu élevés, le tronc épais et souvent creux, portant de grosses verrues faites d'un bois qui doit être terriblement dur, ils font néanmoins preuve d'une belle vitalité et à chaque printemps se couvrent d'une nouvelle génération de feuilles. Il est bien difficile de leur assigner un âge. Plusieurs qui croissent sur un sol très peu fertile et atteignent 40 à 50 cm de diamètre, doivent être, malgré l'exigüité relative de leur taille, fort vieux. Bien que de modeste hauteur, ils font figure de vétérans qui depuis longtemps tiennent et tiendront longtemps encore devant l'adversité.

A la Vallée de Joux, la dispersion de notre érable est telle qu'elle mérite d'être exposée avec quelque détail, puis discutée. Tandis qu'il est très répandu dans la haute région forestière du versant oriental, il est, par contre, relativement rare sur le versant opposé couronné par la grande forêt du Risoux, dont l'altitude maximale est 1420 m. On a beau voyager longtemps, à travers la sylvie profonde, on n'observe que peu d'érables. Une pareille différence entre les deux chaînes, au point de vue de la fréquence de l'érable, doit avoir une cause qui est à chercher ni dans l'altitude, l'exposition, la composition du sol, ou dans la précipitation, bien qu'elle soit peut-être un peu plus forte au Risoux, mais vraisemblablement dans l'histoire du boisement des deux régions. Les forêts de la haute chaîne Mont Tendre-Marchairuz sont relativement jeunes. Jadis, elles ont été détruites pour les besoins de l'industrie du fer, du verre ou simplement pour créer du pâturage. Pendant la période de reconstruction, l'érable, apporté sous la forme de samares véhiculées par le vent, a pris pied au sein de la jeune et nouvelle génération des épicéas et sapins, y a acquis progressivement un beau développement et jusqu'à l'époque actuelle, la forêt de conifères réédifiée, mais assez claire encore, ne s'est pas trouvée dans la possibilité de l'éliminer dans une large mesure; ce qui, à vues humaines, n'arrivera pas de sitôt, car des coupes périodiques d'éclaircie empêcheront toujours la forêt d'acquérir une densité dangereuse à l'existence de l'érable.

Au Risoux, la situation se présente autrement. Depuis des siècles, la forêt existe à l'état de massif très dense, formé d'une majorité d'arbres de haute taille occupant le sol en rangs serrés, au-dessus duquel règne toujours une lumière atténuée. Des épicéas, âgés de 350 à 400 ans, n'y sont pas rares. Depuis la colonisation de la Vallée de Joux, soit depuis les 13^{me} et 14^{me} siècles, le Risoux n'a pas subi de coupes rases; seules de modestes coupes d'éclaircie y ont été pratiquées. Dans ces conditions, le Risoux ne doit pas offrir à l'érable assez d'espace, d'air et de lumière et l'on comprend qu'il ne soit capable de s'y développer que d'une façon modeste. Le long de la chaîne opposée, au contraire, où la forêt est beaucoup plus ouverte et claire, ces conditions d'existence, il les a largement à disposition; d'où sa grande fréquence. Voilà pour le présent; mais est-ce que beaucoup plus anciennement, bien avant la colonisation, l'érable aurait été plus abondant au Risoux qu'aujourd'hui et obligé par la suite de se raréfier peu à peu? Pour répondre à cette question, il faudrait connaître l'histoire de l'emprise végétale et forestière sur le sol du Risoux, point sur lequel nous ne saurons probablement jamais rien.

Quiconque voyage à travers les pessières du haut Jura salue avec joie les beaux érables qu'il rencontre sur son chemin. Si d'aucuns supputent la qualité du bois, son aptitude à la confection d'outils divers, *lugeons* pour les grandes luges à bois, etc., d'autres, par contre, admirent le pittoresque des troncs tortus, la résistance des

individus maltraités par la nature, l'abondance du feuillage créant des taches claires dans le vert sombre de la sylvie et, l'automne venu, la teinte d'or lumineux de ce même feuillage touché par la mort et qui tranche si nettement sur le carmin de celui du sorbier.

Dans ses forêts et ses agglomérations, le haut Jura possède des érables d'une beauté, d'un pittoresque grandioses. Bien plus que jadis, ils sont l'objet de l'admiration, voire de la vénération des populations. Bien plus que par le passé aussi, les propriétaires, communes ou particuliers, ont conscience du charme qui émane de ces arbres à la rustique ou harmonieuse figure et s'appliquent à les conserver. Souhaitons que leur exemple soit de plus en plus suivi.

Le Solliat (Vallée de Joux).

Sam. Aubert.

COMMUNICATIONS.

La section forestière de l'exposition cantonale d'agriculture à Bellinzone.

L'exposition cantonale d'agriculture, qui habituellement est organisée tous les dix ans, a eu lieu à Bellinzone, du 21 au 30 septembre. Elle ne se bornait pas seulement aux produits agricoles proprement dits, mais comprenait toutes les branches qui s'y rattachent. Parmi celles-ci, la division forestière était dignement représentée. Grâce à l'initiative de l'inspection cantonale des forêts, on a pu réunir un matériel suffisant et surtout très instructif.

Etant donné les dimensions du matériel à exposer, la division forestière a dû être répartie dans trois locaux séparés. Dans trois salles et un corridor du premier étage de la caserne de Bellinzone, on pouvait se rendre compte de l'utilisation moderne du bois, des travaux exécutés dans les différents arrondissements forestiers, des moyens de transport du bois, des outils pour les travaux en forêt, etc. Une salle était complètement réservée à l'utilisation actuelle du bois, aux constructions civiles en bois, à la menuiserie et à la construction des différents outils en bois; cela formait une belle collection, très intéressante et très bien choisie. Tout ce matériel était présenté par M. le Dr Knuchel, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale. On y pouvait admirer différents assortiments de planches et de madriers; des modèles d'assemblages en bois, des plans de constructions en bois et photographies (fournis par la maison Locher & Cie, à Zurich), des panneaux contreplaqués, des placages de différentes essences, des plaques faites de fibres de bois (Pavatex, Xylotin et Masonite) en diverses couleurs; des caissettes et boîtes; du matériel d'emballage; des ustensiles en bois; des meubles, sceaux en bois, etc. Très admirée fut aussi la collection de modèles, les photographies et plans pour maisons en bois, exposés par « Lignum ».